

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2015

Convocations adressées le 20 février 2015

ORDRE DU JOUR

- **Attribution du Marché : Carte Communale**
- **Assainissement : Etude complémentaire Rue de la Fontaine**
- **Assainissement : Forfait et taxe**
- **Infos et questions diverses**

L'an deux mil quinze et le vendredi vingt-sept février, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : Mmes Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON, Aline GALLY, Monique OTTELET ;
Mrs Vincent AHÛ, Bernard DEVELEY, André LEFEVRE, Eric MANACH

Absent excusé : M. Pascal FEVRE (pouvoir à Aline GALLY), Mme Marie CASTEL (pouvoir à Bernadette BARBIER)

Absents : -

Secrétaire de séance : M. Vincent AHÛ



ATTRIBUTION DU MARCHE : CARTE COMMUNALE :

Visa préfecture le :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 4 bureaux d'étude ont été contactés et que 2 bureaux ont répondu. Suite au rapport d'analyse des offres, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le marché au bureau d'étude ECMO pour un montant de 10 757.50 HT.

ASSAINISSEMENT : ETUDE COMPLEMENTAIRE – RUE DE LA FONTAINE

Visa préfecture le :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer 2 sondages géotechniques rue de la Fontaine. Une offre a été faite par le bureau d'étude GEOTEC à Monéteau pour un montant de 1 110.- € HT. Le Conseil Municipal accepte l'offre.

ASSAINISSEMENT : FORFAIT ET TAXE

Afin de financer de manière équitable les investissements d'assainissement (Station et réhabilitation des réseaux), il est proposé d'établir un forfait d'assainissement et de maintenir la taxe d'assainissement à 1.15 € le m³. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'établir un forfait de 30.- € par abonné avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ **Parking stade** : Suite à la réunion de la Commission de l'aménagement de l'espace, il est proposé plusieurs options pour baliser et sécuriser le parking : utilisation de jardinière, gabions, pose de barrière, une structure avec bordures. Il est également évoqué le problème du stationnement dans l'allée du cimetière.

Le Conseil Municipal décide de :

- ❖ *Faire un courrier au Président de l'USV et un affichage afin d'inciter les pratiquants de l'USV de ne plus stationner dans l'allée du cimetière.*
- ❖ *Sécuriser le parking du stade par des bordures et terre-pleins végétalisés*
- ❖ *Remettre en état le parking actuel*
- ❖ *Chiffrer ces aménagements*
- ❖ *Etudier la possibilité d'échange avec M. POMMIER (terrain laissé libre à côté du cimetière)*

- ❖ **Attribution des subventions aux Associations** : Le Conseil Municipal décide de reconduire les subventions aux associations de l'année précédente pour les mêmes montants sauf pour le CIFA 100.- € au lieu de 150.- €, Association de Pontigny 2014 – supprimée, ajout d'une nouvelle subvention au CFA du bâtiment pour 50.- €.

- ❖ **Info SIVOS** : Evolution des horaires pour les NAP :
 - **Actuellement** : 3/4 heures hebdomadaire
 - **Prévisions prochaine rentrée** : 2 x 1h30 pour l'élémentaire
3 x 1 h pour les maternelles

- ❖ **Projet culturel** : Le Conseil Municipal propose une offre culturelle sous la forme d'un concert annuel.
Après délibération, le Conseil Municipal valide ce projet (1 abstention – 2 contre).

La séance a été levée à 22 h 35

Varennnes, le 2 mars 2015